

Mesures sanitaires en lien avec la reprise des entraînements dès le 9 juin 2020

Dès le 6 juin 2020, les entraînements sont à nouveau autorisés dans tous les sports, sous réserve du respect des concepts de protection propres à chaque club. Pour les activités sportives nécessitant un contact physique étroit et constant, l'entraînement doit être organisé de telle sorte qu'il se déroule exclusivement par groupes fixes et avec une liste de présence. On parle de contact étroit lorsque des personnes restent longtemps (plus de 15 minutes), ou de manière répétée, à une distance de moins de deux mètres les unes des autres, sans mesure de protection.

Les principes suivants doivent être respectés lors des entraînements du Footing-club Lausanne :

1. Pas de symptôme à l'entraînement

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux entraînements. Elles doivent rester à la maison, voire être isolées, et contacter leur médecin.

2. Garder ses distances

Lors du trajet aller, de l'arrivée sur le site d'entraînement, dans les vestiaires, lors des discussions, lors de la douche, après l'entraînement et lors du trajet retour, dans ces situations ou d'autres similaires, gardez encore vos distances avec les autres personnes et renoncez aux poignées de main ou à la bise traditionnelle. Pendant l'entraînement, les contacts corporels doivent également être évités.

3. Se laver soigneusement les mains

Le fait de se laver les mains joue un rôle clé en matière d'hygiène. Il est donc important de se laver les mains avec du savon, avant et après l'entraînement, pour se protéger soi-même et son entourage.

4. Etablir des listes de présence

Sur demande, les contacts étroits doivent pouvoir être attestés aux autorités sanitaires pendant 14 jours. Afin de simplifier le traçage des personnes, le Footing-club Lausanne tient des listes de présence pour tous les entraînements. Les entraîneurs sont chargés de tenir une liste exhaustive et exacte et de la remettre à la direction du Club.

5. Personne responsable au sein du Footing-club Lausanne

Chaque organisation qui reprend les entraînements doit nommer un responsable du plan coronavirus. Cette personne est chargée de veiller à ce que les règles et consignes soient respectées. Dans notre club, il s'agit de Christophe Gilliéron. Si vous avez des questions, veuillez le contacter directement.

6. Divers

Par ailleurs, nous vous rendons attentifs à la prolifération actuelle de tiques, en particulier en forêt et dans les hautes herbes. Veuillez prendre vos précautions d'usage pour éviter les désagréments et maladies liés aux tiques (habits longs, spray répulsif, douche, éventuellement vaccin,...)

Morges, le 07 juin 2020

Pour le comité du Footing-club Lausanne
Christophe Gilliéron